Studii de lingvistică 10, 2020, 39 - 60

Pour une systématisation du pronom *ce* devant la copule *être* en opposition aux pronoms *il* impersonnel et *il* personnel

In defence of a systematization of the French pronoun *ce* before the copula *être*, in opposition to the impersonal or third-person pronoun *il*

Jean-Pierre Seghi[1]

Abstract: Our study, which falls within the field of teaching French as a foreign language, is inspired by two seemingly contradictory observations. The first concerns a recurrent error of Italian learners, who use the third-person personal pronoun, where only *ce* is accepted: ***Un enfant*** *s'est arrêté sous les réverbères.* ****Il*** *est un garçon d'une dizaine d'années.* The second observation concerns the apparently paradoxical use of *il*, where we would expect *ce*: *Né en 1948,* ***Philippe Grimbert*** *est psychanalyste.* ***Il*** *est aussi l'auteur de romans dont « Un secret » qui a été récompensé par le Prix Goncourt.*
In our article, we propose to find a meaning for this contradiction. We shall explain why the pronoun *ce* is necessary in the first case. We will explain why *il* is on the contrary permitted in the second case.
This will lead us to define the pronoun *ce*, in opposition to *il* as a third-person personal pronoun, on the one hand, and in opposition to *il* as an impersonal pronoun, on the other, and to propose the system underlying the use of all three pronouns before *être*.

Key words: *ce*, impersonal pronoun *il*, third-person personal pronoun *il*, raw substance, semantic independence, externalization, internalization.

1. Introduction

L'emploi du pronom démonstratif neutre ou du pronom personnel représentant est l'écueil contre lequel butent bien des apprenants italiens, lorsqu'il s'agit de choisir le sujet devant la copule *être,* celui-ci étant le plus souvent omis dans leur langue. L'alternance ***c'****est* / ***il*** *est* constitue ainsi un point de grammaire auquel tous les manuels et toutes les grammaires d'enseignement du français langue étrangère consacrent immanquablement un chapitre, celui de la présentation, de l'identification et de la description.

[1] Université de Pise ; jean.pierre.seghi@unipi.it.

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

L'explication qui est donnée est d'ordre syntaxique. L'emploi du pronom démonstratif neutre ou du pronom personnel dépend du statut grammatical de l'attribut :

- on emploie ***ce*** quand *être* est suivi d'un nom propre, d'un pronom, d'un nom commun animé ou inanimé précédé d'un déterminant ;

- on emploie ***il*** quand *être* est suivi d'un adjectif, d'un nom commun sans déterminant, d'un groupe prépositionnel.

Et pour compléter sémantiquement ce point de vue syntaxique, on ajoute que :

C'*est* présente et identifie une chose ou une personne, répondant aux questions : *Qu'est-ce que* ***c'****est ? Qui est-****ce*** *?*

Il *est* qualifie et caractérise, répondant aux questions : *Comment est-****il*** *? Que fait-****il*** *? De quelle nationalité est-****il*** *?*

Ces explications résolvent-elles le problème du choix du sujet devant la copule *être* ? En partie, deux questions se posent cependant :

- dans le cas où une personne ou une chose a déjà été présentée et identifiée (nommée et classée), comment expliquer pourquoi on ne peut pas reprendre cet antécédent par le pronom personnel correspondant, anaphorique, si *être* est suivi d'un déterminant et d'un nom (1), comme on le fait spontanément quand *être* est suivi d'un adjectif, ou que le verbe est un verbe autre que *être* (2) ?

(1) **Un enfant** s'est arrêté sous les réverbères à l'angle du trottoir. **C'**est un garçon d'une dizaine d'années, au visage attentif. (A. Robbe-Grillet, *Dans le labyrinthe*, 1959)

(2) **Un enfant** s'est arrêté sous les réverbères à l'angle du trottoir. **Il** est haut comme trois pommes, **il** a une dizaine d'années.

La reprise de l'antécédent par le pronom personnel, qui apparaît comme naturelle pour bon nombre d'apprenants italiens, est précisément l'erreur que ceux-ci commettent le plus souvent :

(3) **Un enfant** s'est arrêté sous les réverbères à l'angle du trottoir. ***Il** est un garçon d'une dizaine d'années, au visage attentif.

- et si l'on admet donc que la présence d'un nom propre, d'un nom commun précédé d'un déterminant, d'un pronom, comme attributs, tend à exclure l'emploi du pronom personnel, comment expliquer alors les nombreux cas où cet emploi est constaté ?

(4) J'ai très envie de **lui** renvoyer son sourire, accompagné d'un compliment sur sa personne. Je n'ose pas : **elle** est le chef. (A. Robbe-Grillet, *Djinn*, 1981)

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

Cet emploi du pronom personnel n'est pas un fait de discours récent comme on pourrait le penser. Damourette et Pichon (1911-34 : 550), pour lesquels le choix du sujet devant la copule *être* « est l'une des questions les plus délicates de l'usage français », en donnent plusieurs exemples.

Ce sont donc les deux questions auxquelles nous nous proposons de répondre dans notre étude, ce qui nous permettra de définir le pronom démonstratif *ce* et d'essayer de systématiser les emplois des sujets devant *être*.

Pour ce faire, il nous semble nécessaire avant tout d'analyser la structure *c'est,* non pas en opposition à *il est* (où *il* est pronom personnel) mais en opposition aux présentatifs *il est / il existe / il y a (*où *il* est pronom impersonnel) et d'analyser donc le pronom démonstratif *ce* non pas en opposition au pronom personnel mais en opposition au pronom impersonnel.

2. *C'est* : un présentatif au même titre que *il est* [2] / *il existe / il y a* ?

Si on applique à la lettre les définitions des grammaires, *c'est* apparaît bien comme l'un d'entre eux. Nul ne peut contester en effet qu'il sert « à désigner un référent dans une situation d'énonciation » (Riegel *et al.* 1994 : 453). En disant ***C'est*** *le voisin du dessus,* on se réfère à une personne qui appartient à notre univers de connaissance, à un homme connu comme habitant à un étage supérieur.

C'*est* se distingue cependant des autres présentatifs en ce qu'il ne pose l'existence d'aucun être, il n'introduit aucun élément nouveau. Il correspond plutôt à la phase qui suit cette introduction, complétant de la sorte la présentation d'un élément qui est présent dans le cotexte ou dans le contexte situationnel[3]:

(5) Il y a **quelqu'un** devant la porte ? **C'est** le voisin du dessus.

On peut ainsi représenter les différences entre *il existe, il est, il y a* et *c'est* de la façon suivante :

si d'une part, *il existe / il est* posent l'existence et la présence d'un être,

si d'autre part la présence est posée et s'impose avec *il y a,*

[2] *Être* est ici un verbe de sens plein, que l'on glose par *exister.* Il a en effet le sens d'« avoir existence, se trouver en réalité, et cette existence, cette réalité se définissent comme ce qui est authentique, consistant, vrai ». C'est le sens étymologique qu'en donne Benveniste (1960 : 188) dans son étude sur *être* et *avoir.*

[3] C'est ce qu'affirme à peu près dans les mêmes termes Wagner (1980 : 89) : « ***C****'est* n'intervient qu'au moment postérieur à celui où quelqu'un, quelque chose ont été sentis ou reconnus présents. En représentation, *c'est* ne peut pas précéder *Il y a* ou *voilà,* aussi leur succède-t-il normalement dans le discours ».

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

c'est implique cette présence ; il conduit à l'identification de l'être dont on a constaté la présence.

Cela explique pourquoi on conserve les articles indéfinis et partitifs après ***c****'est* à la forme négative :

(6) Ce n'est pas **une** solution. / Ce n'est pas **de l'**huile.

« La construction négative nie non pas l'être dont l'existence (voire la présence) reste présupposée, mais son identité » (Charaudeau 1992 : 309).

Alors qu'avec ***il*** *est* / ***il*** *existe* / ***il*** *y a,* on a à la forme négative :

(7) Il n'est pas **de** solution meilleure que celle-ci.

(8) Il n'existe pas **de** solution à ce problème.

(9) Il n'y a pas **de** solution à ce problème. / Il n'y a pas **d'**huile.

La négation nie l'existence, la présence, la quantité.

3. *C'est* : une structure soudée ?

Faut-il considérer la structure entière *c'est* comme une structure soudée[4], un morphème unique, ou peut-on décomposer *c'est* en *ce* (pronom démonstratif) + *est* (copule), comme Damourette et Pichon (1911-34 : 468) ou Moignet (1981 : 283) décomposent la structure *il y a* en *il* + *y* + *a* ?

Nous pensons que *ce* garde une autonomie de sens par rapport à *être* et que cette autonomie de sens nous permet justement de mieux comprendre son emploi dans :

(10) **Il** y a **quelqu'un** devant la porte ? **C'**est <u>le voisin du dessus</u>.

En opposition au pronom impersonnel *il*, « personne d'univers » (Moignet 1981 : 93)[5] qui n'établit aucune référence anaphorique, *ce*,

[4] Comme le pensent bien des grammairiens (voir Gardes-Tamine 1990).

[5] « Le pronom ***il*** n'évoque aucun être dont il soit question dans le contexte, à la différence de ***il*** rappelant un substantif déjà énoncé ou présent dans la situation, ou parfois anticipant la production d'un substantif dans la suite du discours (***il*** *travaille, ce garçon.*). ***Il*** représente purement et simplement le support spatial nécessaire à l'évocation de tout phénomène s'inscrivant dans le temps. À ce titre, il constitue bien le support de causation, l'opérateur du phénomène, c'est-à-dire le sujet du verbe.
La différence avec le cas pluripersonnel est que ce support spatial n'est pas notionnellement différent et isolable du phénomène en cause, il n'en est que l'instant initial, le point de départ, l'attache à l'univers**.** C'est pourquoi la psycho-systématique voit en lui le signe de la personne d'univers, l'univers étant le lieu inévitable où se situe toute espèce de phénomène, et tout phénomène étant une parcelle de l'univers. La

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

de par sa nature de pronom démonstratif neutre, est attaché au réel, au concret, à l'existant.

Nous considérerons donc le pronom démonstratif neutre *ce* comme la « manifestation » de « l'existant » ou du « présent », dont on donne ensuite l'*identité*, par l'intermédiaire de la copule *être* qui n'est plus un verbe de sens plein. Plus précisément encore, nous soutiendrons que *ce* est le signe de la substance, de l'entité / objet du monde qu'il représente, et que par le truchement de la copule *être,* celui-ci acquiert une reconnaissance, un nom.

On retrouve là la définition que donne Corblin (1987 : 505) de *cela* : « *Cela* est typiquement la forme qui nous sert à désigner ce dont nous ignorons le nom ».

L'exemple suivant n'en est-il pas une preuve significative même si le problème est vu dans le sens inverse :

> (11) Et d'abord **qu'est-ce qu'**un monstre ? L'étymologie réserve déjà une surprise un peu effrayante : monstre vient de montrer. **Le monstre** est **ce** que l'on montre du doigt, dans les fêtes foraines, etc. Et donc plus un être est monstrueux, plus il doit être exhibé. (M. Tournier, *Le Roi des Aulnes*, 1970)

Cela recoupe parfaitement la théorie de Moignet sur les parties de langue prédicatives et sur les substantifs en particulier, qui conclut que, dans le cas de la formation des substantifs *cheval* et *courage*, « un acte de prédication est accompli, une dénomination est assignée à ce qui a été perçu du monde extérieur » (Moignet 1981 : 13).

Et cela justifie par conséquent que ***ce*** **+** *est* soit suivi principalement d'un substantif précédé d'un déterminant ou *substantiveur* pour certains grammairiens[6], ou mieux encore que l'emploi du pronom démonstratif neutre soit déterminé par la présence du substantif dans son plein statut de substantif.

L'explication que propose Le Goffic (1993 : 141-143) du pronom *ce* n'est pas éloignée de la nôtre :

personne d'univers est primordiale, fondamentale, et toute autre espèce de personne n'intervient que par substitution à celle-ci ».

Cette idée de personne primordiale qui représente l'univers n'est pas totalement nouvelle.

Pour la *Grammaire Générale et Raisonnée de Port-Royal* : *il* est « un terme abstrait qui représente une idée générale, l'être en général » (Arnault & Lancelot 1993 : 363).

Pour Nyrop (1921 : 172), *il* n'est rien d'autre que le pronom personnel masculin dont l'emploi s'est étendu, généralisé, aux verbes impersonnels, et qui ne signifie plus rien aujourd'hui ; mais rappelant une conception animiste de l'univers appartenant au passé, le grammairien cite M. A. Meillet : « Des faits précis montrent que, dans une expression latine très ancienne comme *tonat* (…), les sujets parlants pensaient à un agent (très vaguement conçu) qui tonnait » (1921 : 172).

[6] Pour Bonnard, les substantiveurs marquent le caractère substantif du nom (1986 : 138).

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

> Pronom morphologiquement masculin, sémantiquement neutre, *ce* (*ça*) peut référer à de l'animé ou de l'inanimé : c'est proprement « ce qui est là » qu'on peut viser, désigner (*ce* est un déictique), mais qu'on appréhende toujours indirectement, sans le nommer autrement.
> Le pronom *ce (ça)* n'est jamais ni vide, ni directement anaphorique au sens strict du terme : il effectue une anaphore médiate : « X, c'est … = ce que X est, ce(la) est… ». Reprendre un terme X par *ce* (ou *ça*), c'est donc le reprendre en tant que vérifiant « être X »).
> J'ai aperçu quelqu'un. C'(ce que (ce) quelqu'un était) était Marie.

Pour résumer les deux points précédents, nous pouvons donc imaginer les situations suivantes :

(12) Il y a **quelque chose** sur la table. **C'**est un livre. **C'**est le dernier roman de Modiano.

(13) Il y a **quelqu'un** devant la porte. **C'**est un homme. **C'**est le facteur. **C'**est Paul.

La présence d'une personne ou d'une chose, indéfinie, est posée. *Ce* reprend *ce quelque chose*, *ce quelqu'un*, substance presque à l'état brut dont la compréhension nous est obscure. Par le biais du prédicatif *être,* cette compréhension se précise :

Si le substantif est précédé de déterminants indéfinis (***C'****est* ***un livre*** / ***C'****est* ***un homme***), on indique que *ce quelque chose* ou *ce quelqu'un* s'identifie, se reconnaît, comme appartenant à la classe des livres, à l'espèce des hommes, et en porte toutes les propriétés.

Si le substantif est précédé de déterminants définis ou s'il s'agit d'un nom propre (***C'****est* ***le dernier roman de Modiano*** / ***C'****est* ***le facteur*** / ***C'****est* ***Paul***), on indique que *ce quelque chose* ou *ce quelqu'un* est identifié, est connu, comme étant le roman que Modiano a écrit en dernier, comme étant l'homme dont la spécificité est d'être facteur (on le voit à son costume ou c'est le même homme qui passe chaque jour porter le courrier), et enfin comme l'homme qui doit sa notoriété et son unicité au prénom Paul.

Les propositions ***C'****est* ***un livre*** / ***C'****est* ***le dernier roman de Modiano*** et ***C'****est* ***un homme*** / ***C'****est* ***Paul*** peuvent être considérées comme les réponses à deux questions qui sont posées :

Qu'est-ce que ***c'****est ? Qui est-****ce*** *?*

À la naissance d'un enfant, ne demande-t-on pas : *Qu'est-ce que c'est ? Un garçon ou une fille ?*

Comme le soutient Wagner,

> L'intervalle compris entre l'instant où une présence peut être marquée et celui où on utilise *c'est* doit (pour qu'on ait le droit de faire appel à *c'est*) être le lieu d'une recherche, d'une interrogation portant soit sur l'identité de la personne ou de la chose présentes, soit sur celle d'un de leurs caractères typiques. (1980 : 89)

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

C'est en effet ce qui advient dans les exemples suivants :

(14) Sa porte s'ouvre avec violence ; et, à la lueur d'une lampe posée sur la cheminée, il voit **quelqu'un** s'avancer : **c'**est la nonne sanglante. (Ch. Nodier, *La Nonne sanglante*, 1966)

(15) Il se penche et, soudain, voici que cette fantasmagorie disparaît ; sur la rivière il ne voit plus que **deux lèvres** au-devant des siennes, qui se tendent, **deux yeux**, les siens, qui le regardent. Il comprend que **c'**est lui, qu'il est seul et qu'il s'éprend de son visage. (A. Gide, *Le traité du Narcisse*, 1943)

4. L'emploi du pronom démonstratif *ce* qui suit un antécédent nommé et classé

Répondons maintenant à la première question :

Dans le cas où une personne ou une chose a déjà été présentée et identifiée, pourquoi ne peut-on pas reprendre cette même personne ou cette chose par le pronom personnel correspondant, anaphorique, si l'attribut est un substantif précédé d'un déterminant ?

(16) Il m'a présenté **sa cousine**. *** Elle** est un beau brin de fille, un peu trop bavarde à mon goût.

(17) Je viens d'acheter **le dernier roman** de Houellebecq. * **Il** est un livre qui a suscité bien des critiques.

Nous serions tentés d'affirmer, à l'instar de Wagner ou de Gardes-Tamine[7], que l'emploi de ***c'****est* correspond au fait qu'une nouvelle interrogation est portée sur la personne ou la chose présente, quant à leur identité.

D'autant que cela se vérifie dans bien des cas, comme dans la construction segmentée suivante :

(18) **Ce joujou**, que le petit souillon agaçait, agitait et secouait dans une boîte grillée, **c'était** un rat vivant ! Les parents, par économie sans doute, avaient tiré le joujou de la vie elle-même. (Ch. Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, 1869)

Le détachement, l'effet de rupture, qu'effectue l'emploi du pronom démonstratif neutre, condamné pourtant par les puristes, du moins à l'écrit (le sujet étant exprimé dans la même proposition), montre dans cet exemple qu'une réponse sur la *nature* du *joujou* était en suspens et qu'elle est enfin donnée.

[7] « Même lorsque le terme représenté se trouve dans la même proposition que *c'est* (*Votre frère, c'est un très joli garçon*) une question implicite est posée sur son référent, ce que manifeste l'intonation montante de votre frère à laquelle répond l'intonation descendante du membre de la phrase introduit par *c'est* » (Gardes-Tamine 1990 : 34).

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

Mais ces observations sont-elles suffisantes pour expliquer pourquoi on emploie le pronom démonstratif et non le pronom personnel ?

Dans un exemple comme :

> (19) Il m'a présenté **sa cousine**. **C'**est un beau brin de fille, un peu trop bavarde à mon goût.

c*'est* marque-t-il vraiment le lieu d'une interrogation portant sur l'identité de la *cousine* ?

De surcroît, accepter cette analyse reviendrait à considérer *c'est* comme une structure soudée, ce que l'on a remis en question dans la partie précédente.

Cherchons dans le contenu sémantique de l'attribut et du pronom *ce* une autre explication.

Kleiber (1987 : 117) pose en d'autres termes la même question que nous. Si *ce* sert à *désigner ce dont nous ignorons le nom*, pourquoi emploie-t-on *ce* et non *il* dans des énoncés tels que *Paul, c'est un acteur / Ma voiture, c'est une Peugeot*, puisque *on peut considérer qu'ils présentent un référent « nommé », classé respectivement dans la catégorie des êtres humains (Paul) et celle des voitures ?*

Sa réponse[8] est que même si le référent est nommé, le sujet de la copule varie en fonction des types de prédicats, le référent étant ainsi conçu comme une entité à classer ou non :

> Si *il* apparaît déviant dans *Paul, c'est un acteur*, et non dans *Paul, il est grand*, malgré une identité de référent, c'est parce que ce référent est conçu différemment selon que le prédicat est classificatoire ou non. S'il s'agit d'un prédicat classifiant, tel que *être un acteur*, alors c'est le pronom *ce* qui convient, puisque l'entité est appréhendée comme une entité à classer. Si c'est un attribut non classifiant, tel que *être grand*, c'est *il* qui apparaît, parce que l'entité reste envisagée comme un entité déjà nommée. (Kleiber 1994 : 75)

Et en ce qui concerne plus précisément le pronom démonstratif *ce*, Tamba-Mecz (1983 : 6) nous livre une analyse qui éclaire celle de Kleiber :

> Dans les structures du type *ton neveu,* ***c****'est un orgueilleux*, la seule chose que l'anaphorique doive indiquer, c'est qu'il y a dans l'énoncé quelque chose qui est soumis à classification. Les caractéristiques

[8] Nous préférons cette explication à celle de l'article de 1987 : « Les raisons de cette répartition pronominale curieuse se trouvent dans le caractère classificatoire ou non du prédicat. S'il s'agit d'un prédicat classifiant, alors le pronom démonstratif convient. Si c'est, au contraire, un attribut non classificatoire, c'est le pronom personnel qui est de mise. Dans les phrases qui rangent le sujet dans une classe, celui-ci apparaît obligatoirement comme une entité à classer » (Kleiber 1984).

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

> de ce quelque chose non seulement n'ont pas à être évoquées mais doivent être oubliées momentanément pour que seule s'impose la classification proposée. Plus le neveu en question sera indéfini physiquement et moralement, mieux il se fondra dans la classe des individus orgueilleux, au point de perdre ses autres qualités et d'en être réduit à n'évoquer qu'une seule image : celle d'être un être orgueilleux.

Ce effectuerait une sorte de *décrochement*[9], ou constituerait un écran entre l'antécédent nommé, classé, et l'attribut, et il réclamerait alors une classification supplémentaire ou une reclassification.

Nous partirons de là pour proposer une autre hypothèse qui se fonde sur l'indépendance sémantique des substantifs, sur leur autonomie référentielle.

Nous affirmerons que, même si l'antécédent (la personne ou la chose présentes) est défini (on sait ce que c'est ou qui c'est), le pronom démonstratif neutre *ce*, faisant abstraction de ce point de référence, est un retour à la substance brute à laquelle on donne un autre nom, le substantif correspondant étant accompagné ou non de quelques expansions. Et c'est ainsi que l'antécédent reçoit en quelque sorte un complément d'identité.

> (20) Le tableau […] représente une scène de cabaret. **C'**est une gravure en noir et blanc datant de l'autre siècle, ou une bonne reproduction. (A. Robbe-Grillet, *Dans le labyrinthe*, 1959)

Et nous soutiendrons que c'est parce qu'une nouvelle dénomination est effectuée que le retour à la substance brute et ainsi l'emploi de *ce* s'imposent, ou pour en revenir à un niveau strictement syntaxique que l'emploi de *ce* s'impose parce que l'attribut est un substantif (une gravure, une reproduction), même si cet attribut se réfère à une chose dont l'identité est connue : le tableau.

Dans un exemple comme :

> (21) Il atteignit bientôt la demeure de M. Chapatis, il ouvrit la barrière du petit jardin et s'approcha de **la maison**. **C'**était une construction basse, ne contenant qu'un rez-de-chaussée, coiffé d'un toit mansardé. (Maupassant, *Contes du jour et de la nuit*, 1885)

Il faut donc comprendre que ***C'****était une construction basse, ne contenant qu'un rez-de-chaussée, coiffé d'un toit mansardé*, est un acte de prédication qui est accompli indépendamment de l'antécédent *maison.*

[9] Nous empruntons ce terme à Cadiot (1987 : 117) : « L'emploi du démonstratif suppose la mise en œuvre d'un décrochement entre une référence assurée et une référence à effectuer ».

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

Il ne prend comme référent que l'entité (objet du monde réel / substance) à laquelle on donne le nom *construction*, sans tenir compte dans un premier temps que ce référent porte aussi le nom *maison*.

Et le fait que cette dénomination *construction,* accompagnée de deux expansions qui en augmentent la compréhension, participe et contribue à la catégorisation et à la qualification de l'antécédent *maison* est secondaire[10] et rentre clairement dans une opération discursive correspondant à une description.

Cela vaut également pour les cas où l'antécédent est un animé :

(22) Mais, prenant aussitôt le gibier, j'allai m'excuser de mon inconvenance et prier **Sir John Rowel** d'accepter l'oiseau mort. **C'**était un grand homme à cheveux rouges, à barbe rouge, très haut, très large, une sorte d'hercule placide et poli. (Maupassant, *Contes du jour et de la nuit*, 1885)

Le référent de *grand homme à cheveux rouges* n'est pas S*ir John Rowel* mais *l'entité « + humain »* auquel on a soustrait *le nom propre* qui le désigne.

Cette autonomie qui subsiste dans un premier temps entre le nom *maison* et le nom *construction*, le nom propre *John Rowel* et *grand homme à cheveux rouges* est le reflet des propriétés sémantico-référentielles qui caractérisent les substantifs[11], les deux êtres ou choses étant perçus séparément[12].

L'indépendance sémantique des substantifs implique ainsi une extériorisation effectuée par l'emploi du pronom personnel *ce* que l'on

[10] Dans le sens de « qui vient après ce qui constitue le premier stade et qui en est la conséquence ».

[11] Nombre de grammaires soulignent le caractère d'indépendance sémantique des noms. Citons la définition de la *Grammaire du sens et de l'expression* (Charaudeau 1992 : 17-18) : « les êtres (entités) constituent une classe conceptuelle qui décrit les objets du monde phénoménal que l'homme perçoit et dont il construit le sens dans le même temps qu'il les nomme. Cette classe conceptuelle a un caractère d'indépendance sémantique, c'est-à-dire que les êtres ne renvoient qu'à eux-mêmes ».
Ou encore celle de *La grammaire méthodique du français* (Riegel *et al.* 1994 : 169) : « Les noms de personnes, d'animaux, d'objets, de matières sont conçus comme référentiellement autonomes : les réalités désignées par un chien, un homme et du vin sont des entités dotées d'un mode d'existence indépendant, qui fait qu'elles existent ou subsistent par elles-mêmes ».
Cette définition rappelle celle de la *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* (Arnault & Lancelot 1993 : 47) : « Les objets de nos pensées sont ou les choses, comme *la terre*, *le soleil*, *l'eau*, *le bois*, ce qu'on appelle ordinairement substance, ou la manière des choses, comme d'être *rouge*, d'être *dur*, d'être *savant*, ce qu'on appelle accident. Il y a cette différence entre les choses et les substances, et la manière des choses ou des accidents, que les substances subsistent par elles-mêmes, au lieu que les accidents ne sont que par les substances ».

[12] Nous sommes là, en désaccord, avec Damourette et Pichon (1911-34 : 552), puisque c'est l'interprétation que les deux linguistes donnent des cas où le pronom personnel est employé : « On réserve le tour *elle est ma femme* pour le cas où l'on a en quelque sorte envisagé séparément les deux substances et où on les met ultérieurement en syndèse ».

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

a défini comme retour à la substance brute. C'est cette extériorisation que l'on retrouve si l'on se place du point de vue du sujet / du locuteur dans des situations telles que les suivantes :

(23) **Il** se penche et, soudain, voici que cette fantasmagorie disparaît ; sur la rivière **il** ne voit plus que **deux lèvres au-devant des siennes**, qui se tendent, **deux yeux**, les siens, qui le regardent. **Il** comprend que **c'**est lui, qu'il est seul et qu'il s'éprend de son visage. (A. Gide, *Le traité du Narcisse*, 1943)

ou lors d'un appel téléphonique :

(24) - Allô, Monsieur Dupont, **c'**est le plombier à l'appareil.

Pour se présenter, le locuteur n'emploie pas le pronom *je* qui correspond à sa personne, la première (comme on le fait en italien : *Sono l'idraulico* 'Je suis le plombier'), mais recourt au pronom démonstratif neutre, comme s'il s'agissait d'une tout autre personne.

5. L'emploi du pronom personnel *il*

Répondons maintenant à la deuxième question que nous nous sommes posée dans l'introduction.

Avant d'apporter des éléments de réponse, il convient de cerner brièvement les conditions d'emploi du pronom personnel.

5.1. L'attribut est un adjectif ou un nom sans déterminant

L'emploi du pronom personnel dans sa fonction anaphorique (ou même cataphorique) suppose que « l'identité du référent est garantie » (Cadiot 1987 : 51). Pour Kleiber, *il* « a pour propriété sémantique de renvoyer à des référents ou entités *classifiés* ou *nommés* » (1994 : 76).

Cela justifie que les attributs de *il est* soient le plus souvent des adjectifs ou des noms sans déterminants, qui sont des attributs non classifiants.

Nous pouvons ainsi imaginer les situations suivantes :

(25) **Il** y a quelque chose sur la table. **C'**est un collier. **Il** est précieux.

(26) **Il** y a quelqu'un sur le palier. **C'**est un enfant. **Il** est tout petit.

Il** est précieux / **Il** est tout petit* ne peuvent intervenir qu'une fois qu'on a constaté la présence d'une chose ou d'une personne ***(il** y a)* et qu'une fois que celles-ci ont été identifiées (c'**est*).

***Il** est* correspond à la phase ultime de caractérisation.

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

La caractérisation attribue une propriété à la chose ou à la personne présente, et en complète ainsi l'identité, la reconnaissance. Elle en augmente l'intension et en restreint l'extension :

(27) La chose présente est un collier ; mais pas un collier quelconque, c'est un collier qui est précieux.

(28) La personne présente est un enfant ; mais pas n'importe quel enfant, c'est un enfant qui est tout petit.

5.2. L'attribut est un nom commun précédé d'un déterminant, un nom propre, ou même un pronom

Nous avons observé plus haut que la présence, comme attribut, d'un substantif dans son plein statut de substantif faisait en quelque sorte écran à l'emploi du pronom personnel, bien que les conditions d'emploi de celui-ci soient remplies, et impliquait l'emploi du pronom démonstratif neutre *ce* :

(29) **L'homme** reste derrière la fenêtre ouverte. Il attend. Il reste là longtemps, jusqu'au départ des gens, l'arrivée de la nuit. […] **C**'est un homme élégant, mince, grand. (M. Duras, *Les yeux bleus cheveux noirs*, 1986)

Comment expliquer alors les cas où, bien que l'attribut soit un nom commun précédé d'un déterminant, un nom propre, ou même un pronom, on emploie le pronom personnel ?

Est-ce un problème de registre[13] comme pourrait le laisser supposer l'exemple suivant ?

(30) Raymond a voulu se défendre et mon avocat a protesté, mais on leur a dit qu'il fallait laisser terminer le procureur. Celui-ci a dit « J'ai peu de chose à ajouter. Etait-**il** votre ami ?» a-t-il demandé à Raymond. « Oui, a dit celui-ci, **c'**était mon copain. » (A. Camus, *L'Étranger*, 1942)

Ou est-ce que l'emploi de *il* à la place de *ce* est dû à un phénomène d'hypercorrection ?

(31) Avec les mesures que je veux mettre en œuvre, **MM. Kouachi et Coulibaly**, par exemple, n'auraient pas obtenu la nationalité française car lorsqu'ils ont eu 18 ans, ils avaient un casier judiciaire long comme un jour sans pain. Donc ils n'auraient

[13] Georgin (1957 : 324), pour qui l'emploi de l'un ou l'autre pronom *ressortit à la stylistique psychologique plutôt qu'à la grammaire*, explique la différence entre *puisque **c**'est aussi ton père* et *puisqu'**il** est aussi ton père* de la façon suivante : « ***il*** est plus individuel, et ***ce*** rend ici un son peu cavalier ».

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

pas obtenu la nationalité et parce qu'**ils** sont des délinquants, ils auraient été renvoyés de France. (Marine Le Pen, le 18 avril 2017, invitée de RTL)

Ou encore est-ce que l'emploi correct de *il* peut entraîner *dans son sillage* un second *il* alors que c'est le pronom démonstratif qui devrait être employé ?

(32) Le sujet logique se confond avec l'argument sur lequel s'articule en profondeur toute relation prédicative : Si je dis un facteur vient de passer, alors je parle d'un **être de l'univers** (au sens le plus général), d'**un objet du monde**, si l'on préfère, dont on dit qu'**il** est facteur**,** c'est-à-dire qu**'il** est un être animé, doué de raison, jouant un certain rôle dans l'organisation sociale et de qui l'on asserte qu'il vient de passer... (Soutet 1989 : 116)

5.3. Existe-t-il des principes généraux ?

Les cas où l'emploi de *il* se vérifie étant aussi variés, nous allons sélectionner ceux qui nous semblent les plus significatifs et essayer d'en dégager des principes généraux, en les comparant autant que possible aux exemples où c'est le pronom démonstratif qui est employé. Et même si, comme l'explique Georgin, « il y a souvent entre deux constructions des nuances infinitésimales dont on peut avoir le sentiment sourd sans qu'il soit facile de les formuler » (1957 : 73), notre objectif sera donc de délimiter l'emploi du pronom démonstratif et celui du pronom personnel. Nous nous bornerons aux cas où le déterminant est l'article défini et l'article indéfini.

Notre hypothèse est la suivante :

Si le retour à la substance brute n'est pas effectué (l'emploi de *ce*), cela signifie que le substantif attribut subit un processus d'abstraction et perd son indépendance sémantique, ce qui conduit à une intériorisation de l'attribut vers le sujet.

5.3.1. Le déterminant est un article défini, le nom est accompagné d'un complément prépositionnel

(33) Né en 1948, **Philippe Grimbert** est écrivain et psychanalyste. Passionné de musique, de danse et d'informatique, il a notamment publié deux essais : *Psychanalyse de la chanson* et *Pas de fumée sans Freud.* **Il** est aussi l'auteur de romans dont *La Petite Robe de Paul* et *Un secret* […] (Brève présentation de Philippe Grimbert dans *Un secret*, Le livre de poche, 2004)

(34) Depuis le 1er février, **le tabac** est prohibé dans les lieux publics fermés, les entreprises, les lycées, etc. […] Les campagnes de sensibilisation ont, certes, fait prendre conscience qu'**il** est la

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

> cause de 90% des cancers du poumon […]. (Article du *Monde*, 2 février 2007)

Les constructions *être + dét + nom* dans ces exemples n'expriment pas plus qu'un verbe simple ou qu'une construction *être + adj*, les noms perdant ainsi leur autonomie sémantico-référentielle[14]. Elles mettent en rapport le sujet avec le complément prépositionnel, elles définissent le sujet par rapport à ce complément, comme le ferait un verbe ou un adjectif :

(35) **Il** est **l'auteur** de romans… → **Il a écrit** des romans…

(36) **Il** est **la cause** de 90% des cancers du poumon. → **Il cause** 90% des cancers du poumon. / **Il est responsable** de 90% des cancers du poumon.

Nous pourrions trouver sur le même modèle : *il est le père de l'informatique, il est l'inventeur de ce système, il est le représentant de ce courant littéraire* dans le sens de *il a créé l'informatique, il a inventé ce système, il représente ce courant littéraire.*

L'emploi des substantifs comme attribut au lieu des formes verbales confère cependant aux énoncés un effet de sens plus fort, parce qu'ils restent des substantifs dont le statut est conféré par les articles qui portent un léger accent d'insistance.

Mais ce sont des substantifs qui ont subi un processus d'abstraction, des substantifs dont on a extrait, séparé, la quintessence, les propriétés. C'est par ce processus d'abstraction que l'on peut comprendre l'emploi du pronom personnel dans les cas où il est plus difficile de remplacer le substantif par un verbe :

(37) **Il** est le directeur de la banque. / **Il** est le maire de la ville. / **Il** est le mari de la pharmacienne.

Quelles différences y a-t-il alors entre tous ces exemples et les cas correspondants où on emploie le pronom démonstratif neutre ?

À une question telle que :

(38) Est-ce que Pierre est le directeur de la banque / le maire de la ville / le mari de la pharmacienne ?

on répondra :

[14] La perte du caractère référentiel des substantifs correspond à l'emploi intensionnel tel que Martin l'explique pour un cas comme *il prend la fuite :* dans la locution verbale *prendre la fuite*, « le substantif *fuite* s'y trouve en usage "intensionnel", seules sont prises en compte les propriétés dont il est le support, les prédications qui font que la fuite est la fuite. Mais il ne réfère pas plus qu'un adjectif ou un verbe » (1983 : 159).

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

(39) Oui, **c**'est le directeur de la banque / le maire de la ville / le mari de la pharmacienne.

(40) Oui, le directeur de la banque / le maire de la ville / le mari de la pharmacienne, **c**'est lui.

si on considère dans un premier temps *Pierre et le directeur de la banque / le maire de la ville / le mari de la pharmacienne* comme des êtres différents, distincts, qui existent indépendamment l'un de l'autre, ***ce* + *être*** établissant dans un deuxième temps le rapport d'identité ou d'égalité.

Mais on répondra :

(41) Oui, **il** est le directeur de la banque (il en est le directeur) / le maire de la ville / le mari de la pharmacienne.

si *le directeur / le maire / le mari* ne sont plus référentiels et que, formant avec *être* un prédicat verbal, ils indiquent la relation, la corrélation qu'il existe entre *Pierre* et *la banque / la ville / la pharmacienne*. On passe ainsi de la structure **ce + est + GN** à la structure **il + est GN + de + GN**.

5.3.2. Le déterminant est un article défini, le nom n'est complété par aucune expansion

(42) J'ai très envie de lui renvoyer son sourire, accompagné d'un compliment sur sa personne. Je n'ose pas : **elle** est le chef. (A. Robbe-Grillet, *Djinn*, 1981)

(43) **Il est** l'étranger.
Ses maîtres de géographies ne disent-ils pas, malgré la conquête française, que la Corse est une dépendance de l'Italie, un pays étranger donc ?
Napoléon l'accepte, le revendique. (M. Gallo, *Napoléon, le chant du départ*, 1998)

Ici encore, du fait de l'emploi du pronom personnel, les deux substantifs prennent une valeur abstraite (*chef*) et symbolique (*étranger*).

C'est cette même valeur symbolique que Wagner relève dans des exemples comme *Il est le joueur, Il est le violoniste* :

> Articulé au moyen de *le,* un substantif se comporte différemment selon qu'il symbolise ou non un type. *Il est le maître, il est le directeur* constituent des énoncés complets. *Il est le joueur, il est le violoniste,* avec un léger accent d'insistance sur *le,* s'interprètent comme : Il est le joueur type, il incarne[15] en son temps toutes les perfections qu'on

[15] C'est en effet le pronom *il* qui est de mise lorsque *il est* a le sens de *incarner*, *jouer le rôle de*, *être déguisé en* comme dans l'exemple suivant : *Sur la première photographie,*

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

peut attendre d'un violoniste. (1980 : 91)

Et c'est également par la valeur abstraite opposée à la valeur concrète du substantif *maître* que Damourette et Pichon (1911-34 : 554) expliquent la différence entre ***il** est le maître* et ***c**'est le maître* :

> La différence est particulièrement claire pour une expression comme *il est le maître* comparée à *c'est le maître*. Un enfant voulant indiquer lequel dans un groupe d'hommes est son maître d'école dira en montrant un personnage : *c'est le maître.* Il s'agit alors d'un maître concret. Mais on dira d'un homme à qui l'on ne veut pas dicter sa conduite : *Frédéric peut agir comme il veut. Il est le maître.* C'est-à-dire le maître abstrait de la situation, que nous mettons en syndèse avec *il*, personnalité concrète de Frédéric.

Wilmet (1986 : 60) range parmi les tours emphatiques un exemple comme *Marilyn n'était pas qu'une femme, elle était la femme* et en donne l'interprétation suivante : « En l'élément Marilyn se résument les qualités de l'ensemble des femmes ».

Cette valeur symbolique apparaît clairement dans l'exemple suivant où l'attribut est un nom propre[16] :

> (44) Vingt années, seulement avait passé, et **il** avait, le 2 décembre 1804, à Notre-Dame, pris des mains du pape Pie VII la couronne d'empereur afin de se couronner lui-même. **Il** était Napoléon Bonaparte, Empereur des Français. Il n'avait que trente-six ans. (M. Gallo, *Napoléon, le chant du départ*, 1998)

Le locuteur ne se contente pas seulement de désigner et d'identifier de façon unique l'antécédent en lui attribuant un nom qui lui appartient en propre, mais en employant le pronom personnel il indique que sous ce nom propre se cache un écheveau de sens qui aboutit au symbole.

5.3.3. Le déterminant est un article indéfini

De nombreux grammairiens et linguistes dont Kupferman (1979 et 1991) considèrent la structure *Il est un N* comme agrammaticale.

Selon Wagner (1980 : 91), des énoncés comme ***il** est un mécanicien, il est un acteur, il est un homme* ne sont pas des énoncés complets, ils appellent naturellement un complément : *adroit, de talent, à qui on peut se fier.*

Jane Sutton apparaît en page […]. Sur la seconde, ***elle*** *est* ***la princesse Béryl*** *[…]* (G. Perec, *La vie mode d'emploi*, 1978).

[16] L'emploi du pronom personnel lorsque l'attribut est un nom propre n'est certes pas fréquent. Si l'on veut désigner une personne connue sous le nom de *Paul*, on dira ***C**'est Paul* et non ***Il** est Paul* (voir Boone 1987 : 97).

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

Annie Boone est catégorique :

> On constate que le sujet *il* (contrairement à *ce*) ne peut pas être associé à une expression prédicative comportant l'article *un*, qui indique simplement qu'un élément x a été détaché d'un ensemble X et qui ne fournit, par conséquent, aucun élément descriptif sur le référent du prédicable typant. L'expression prédicative *être un directeur* ne peut pas être pragmatiquement interprétée comme une propriété descriptive attribuée au sujet : elle sert à identifier, à classifier le sujet, d'où son incompatibilité avec *il*. (1987 : 101)

Irène Tamba-Mecz (1983 : 3), à la suite de Damourette et Pichon, est de tout autre avis. D'après elle,

(a) comparant ***Il*** *n'a rien vu,* ***il*** *est* <u>*un voyageur*</u> *comme un autre* (J. Lanzmann, *Les Transsibériennes*) et ***Il*** *n'a rien vu,* ***c'****est* <u>*un voyageur*</u> *comme un autre,* « CE et IL sont "commutables" à une nuance sémantique près » ;

(b) seul *il* est permis dans des cas tels que ***Elle*** *se dit qu'****elle*** *est* <u>*une passagère*</u>*, qu'il est un passager…* (J. Lanzmann, *Les Transsibériennes*), pour conserver la coréférentialité entre le sujet de la proposition principale et celui de la proposition complétive[17].

(a) La nuance sémantique résiderait dans le fait qu'*on opte pour une attribution spécifiante-qualifiante* si on emploie *il* et *pour une attribution d'identité classifiante* si on emploie *ce*.

Nous insisterons pour notre part sur les valeurs abstraite (virtuelle) et concrète qu'acquièrent les attributs avec *il* ou *ce* :

(45) **Elle** dort.
Il ne la connaît pas. Il regarde le sommeil, les mains ouvertes, le visage encore étranger, les seins, la beauté, les yeux fermés. […] Il regarde les jambes qui se reposent, lisses comme le sont les bras, les seins. La respiration est de même, claire, longue. Et sous la peau de ses tempes calmement le flux du sang qui bat, ralenti par le sommeil. […]
Elle est <u>une femme</u>. (M. Duras, *Les yeux bleus cheveux noirs*, 1986)

L'emploi du pronom personnel peut se comprendre si le substantif attribut, précédé de l'article indéfini, n'a qu'une existence virtuelle, dans le sens que seul son contenu lexical est pris en compte, dans le sens qu'il n'est défini que par l'ensemble des propriétés qu'il véhicule.

Cette existence virtuelle devient-elle plus claire si on compare cet exemple à :

[17] Il est nécessaire de préciser que le problème de la coréférentialité concerne également les cas où l'attribut est un nom précédé d'un autre déterminant : ***Elle*** *a appris qu'****elle*** *n'est pas* <u>*leur fille*</u>.

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

(46) J'ai presque peur de m'approcher plus. Je fixe sa bouche… « Encore », dit-elle. Cette fois, il n'y a pas de doute : ses lèvres ne bougent pas quand elle parle. Je fais un pas de plus et je pose la main sur sa poitrine.
Ce n'est pas une femme, ni un homme. J'ai devant moi un mannequin en matière plastique pour vitrine de mode. (A. Robbe-Grillet, *Djinn*, 1981)

L'antécédent ici est perçu en trois dimensions. Tous les efforts du locuteur tendent à identifier l'*être* qui est devant lui, allant même jusqu'à poser la main sur sa poitrine, d'où la conclusion : ***Ce** n'est pas une femme, ni un homme, mais un mannequin*.

(b) En ce qui concerne le problème de la coréférentialité, l'exemple de Tamba-Mecz (***Elle** se dit qu'**elle** est une passagère, qu'**il** est un passager*) nous semble mal choisi puisque si l'emploi de *elle* (*elle* est une passagère) se justifie, celui de *il* (*il* est un passager) ne s'explique pas.

Cela ne remet pas toutefois en cause l'emploi du pronom personnel dans les cas où le sujet de la principale et celui de la complétive sont coréférentiels.

Comparons :

(47) **Paul** pense qu'**il** est une ordure.

(48) **Paul** pense que **c**'est une ordure.

Dans l'exemple (47), le pronom *il* réfère à *Paul,* c'est Paul qui est une ordure.

Paul pense qu'il est une ordure correspond à la transposition du discours direct au discours indirect : *Paul pense : « Je suis une ordure. » → Paul pense qu'il est une ordure.*

Dans l'exemple (48), le pronom *ce* ne réfère pas à Paul, ce n'est pas Paul qui est une ordure mais une autre personne : *Pierre ? Paul pense que c'est une ordure.*

De la même façon, on peut comparer ***Il** se demande qui **il** est*, qui correspond à *Il se demande : Qui suis-je ?* à *Il se demande qui **c'**est*, qui correspond à *Il se demande : Qui est-ce ?*

C'est ce qui nous amène à avancer que si *ce* implique une extériorisation, *il* comporte une intériorisation de l'attribut vers le sujet, comme dans l'exemple suivant :

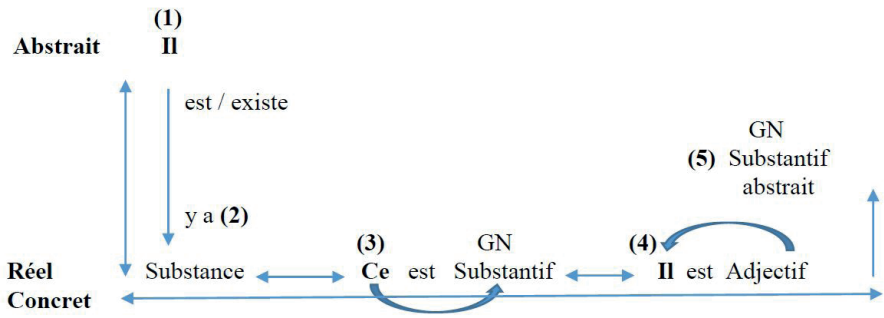
(49) Dans sa **création le poète** tressaille ; **il** est elle, **elle** est lui. (V. Hugo, *Les Contemplations*, 1856)

Dans ce dernier exemple, il y a fusion du poète avec sa création, il y a consubstantialité, oserions-nous dire.

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

6. Conclusion

Tout ce qui vient d'être énoncé peut se résumer dans le schéma suivant :



Le système comprend :

→ 5 éléments primordiaux répartis sur deux axes, l'axe horizontal du **concret** et du **réel**, et un axe vertical qui s'élève vers l'**abstrait** :

1. le pronom impersonnel **Il**, terme abstrait qui représente *la personne d'univers*, ou *l'être en général* ;
2. le pronom démonstratif neutre **Ce**, qui est rattaché au réel, au concret, à l'existant, et qui représente *la substance brute*, en attente d'un nom ;
3. le pronom personnel **Il**, qui représente un *être (animé, inanimé) connu, classifié.*
4. les **substantifs** (*substance*), qui se caractérisent par une indépendance sémantique, dans le sens qu'*ils subsistent par eux-mêmes* ;
5. les **adjectifs** (*accident, la manière des substantifs*), qui se caractérisent par une dépendance sémantique, dans le sens qu'*ils ne sont que par les substances.*

→ Deux termes de liaison :

- **être**, verbe de sens plein qui signifie tout d'abord *avoir l'existence* et qui se vide peu à peu de ce sens pour devenir simple copule ;
- **avoir**, qui est dans sa forme *y avoir* un verbe proche de *être* dans son sens plein.

Les combinaisons entre ces éléments donnent lieu aux phases suivantes :

1. ***Il est*** *des hommes dont la seule présence inquiète.*

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

Il est pose, sur le plan du réel, l'existence de la substance représentée par *des hommes*.

2. ***Il y a*** *quelqu'un devant la porte.*

Avec *Il y a,* la présence de la substance représentée par *quelqu'un* est constatée.

3. ***C'est*** *un homme*. ***C'est*** *le criminel que toutes les polices recherchent*.

Par le truchement de *être*, un nom / substantif *(un homme / le criminel)* est donné à la substance brute que représente *ce*.

L'emploi de *ce* s'impose puisque l'attribut est un substantif, dans son plein statut sémantique de substantif, et cela même si cet attribut se réfère à sujet identifié, connu, classifié

4. ***Il est*** *dangereux*. ***Il est*** *traqué*.

Des propriétés sont attribuées au sujet, identifié, connu, représenté par le pronom personnel *il*.

L'emploi du pronom personnel est possible parce que l'attribut est un adjectif.

5. ***Il est*** *l'auteur de crimes odieux.*

Le substantif (*l'auteur*) a perdu son caractère d'autonomie référentielle. Il a subi un processus d'abstraction de la réalité, dans le sens où seules ses propriétés sont prises en compte. *Il est l'auteur de crimes odieux* est l'équivalent de *il a commis des crimes odieux,* permettant ainsi l'emploi du pronom personnel.

Pour finir, nous aimerions citer cet épisode de la vie de Roquentin, personnage de *La nausée* de Sartre, à qui l'existence des choses se révèle brusquement :

> Donc j'étais tout à l'heure au jardin public. La racine du marronnier s'enfonçait dans la terre, juste au-dessous de mon banc. Je ne me rappelais plus que **c'**était **une racine. Les mots** s'étaient évanouis et, avec eux, la signification des choses, leurs modes d'emploi, les faibles repères que les hommes ont tracés à leur surface. [...] Et puis j'ai eu cette illumination.
> [...] Jamais, avant ces derniers jours, je n'avais pressenti ce que voulait dire « exister ». J'étais comme les autres, comme ceux qui se promènent au bord de mer dans leurs habits de printemps. Je disais comme eux « **la mer *est* verte** ; **ce point blanc**, là-haut, **c'*est* une mouette** », mais je ne sentais pas que **ça existait**, que la mouette était une mouette « une mouette existante » ; à l'ordinaire l'existence se cache. Elle est là, autour de nous, en nous, **elle est nous**, on ne peut pas dire deux mots sans parler d'elle, et finalement on ne la touche pas. Quand je croyais y penser, il faut croire que je ne pensais

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

> rien, j'avais la tête vide, ou tout juste un mot dans la tête, **le mot être**. Ou alors, je pensais... comment dire ? Je pensais l'appartenance, je me disais que **la mer appartenait à la classe des objets verts** ou que **le vert faisait partie des qualités de la mer**. Même quand je regardais les choses, j'étais à cent lieues de songer qu'elles existaient : elles m'apparaissaient comme un décor. [...] Si on m'avait demandé ce que c'était qu'une existence, j'aurais répondu de bonne foi que ça n'était rien, tout juste une forme vide qui venait s'ajouter aux choses du dehors, sans rien changer à leur nature. Et puis voilà : tout d'un coup, c'était là, c'était clair comme le jour : l'existence s'était soudain dévoilée. Elle avait perdu son allure inoffensive de catégorie abstraite : **c'**était la pâte même des choses, cette racine était pétrie dans de l'existence, Ou plutôt la racine, les grilles du jardin, le banc, le gazon rare de la pelouse, tout **ça** s'est évanoui ; la diversité des choses, leur individualité n'étaient qu'une apparence, un vernis. Ce vernis avait fondu, il restait des masses monstrueuses et molles, en désordre – nues, d'une effrayante et obscène nudité. (J.-P. Sartre, *La Nausée*, 1938)

Ce texte contient tous les éléments dont on vient de parler. Il est centré sur *l'existence* et le mot *être,* qui traduit *formellement* cette *existence*, celle-ci se cachant sous les mots.

Les deux mouvements essentiels sur lesquels repose notre étude de ***c'****est* et ***il*** *est*, l'extériorisation et l'intériorisation, apparaissent nettement.

Il est clair que

→ ***c'****est* exprime une extériorisation, un regard porté sur les choses qui nous entourent, *ce* étant justement le signe de *ce* qui est perçu du monde extérieur, de *ce* à quoi un nom a été donné : ***ce point blanc****, là-haut,* ***c'****est une mouette* ;

→ le rapport *adjectif / substantif* inclut, outre une appartenance, une intériorisation : *La mer est verte / Je pensais l'appartenance, je me disais que la mer appartenait à la classe des objets verts ou que le vert faisait partie des qualités de la mer.*

C'est cette même intériorisation qui est exprimée dans : ***elle*** *est nous*.

Références bibliographiques

Arnault, A., Lancelot, C. (1993), *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Slatkine Reprints, Genève.

Benveniste, E. (1960), « *Être* et *avoir* dans leurs fonctions linguistiques », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 54, p. 113-134.

Bonnard, H. (1986), *Code du français courant*, Magnard, Paris.

Boone, A. (1987), « Les constructions *il est linguiste/c'est un linguiste* », *Langue française*, 75, p. 94-106.

Cadiot, P. (1987), « De quoi ça parle ? À propos de la référence de *ça*, pronom-sujet », *Le français moderne*, 56, p. 174-192.

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)

Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris.
Corblin, F. (1987), « *Ceci* et *cela* comme formes à contenu indistinct », *Langue française*, 75, p. 75-93.
Damourette, J., Pichon, E. (1911-34), *Des mots à la pensée*, Paris.
Gardes-Tamine, J. (1990), *La grammaire 2 / Syntaxe*, Armand Colin, Paris.
Georgin, R. (1957), *Jeux de mots : de l'orthographe au style*, Éditions André Bonne, Paris.
Kleiber, G. (1984), « Sur la sémantique des descriptions démonstratives », *Linguisticae Investigationes*, VIII/1, p. 63-85.
Kleiber, G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? Une situation paradoxale », *Langue française*, 73, p. 109-128.
Kleiber, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
Kupferman, L. (1979), « Les constructions *il est médecin* / *c'est un médecin* : essai de solution », *Cahiers de Linguistique*, 9, p. 131-164.
Kupferman, L. (1991), « Structure événementielle de l'alternance un/0 devant les noms humains attributs », *Langages*, 102, p. 52-75.
Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette Université, Paris.
Martin, R. (1983), *Pour une logique du sens*, PUF, Paris.
Moignet, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Éditions Klincksieck, Paris.
Nyrop, C. (1974), *Grammaire historique de la langue française*, Slatkine Reprints, Genève.
Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
Soutet, O. (1989), *La syntaxe du français*, coll. « Que sais-je ? », PUF, Paris.
Tamba-Mecz, I. (1983), « Pourquoi dit-on : *ton neveu, il est orgueilleux* et *ton neveu, c'est un orgueilleux* ? », *L'information grammaticale*, 19, p. 3-10.
Wagner, R.-L. (1980), *Essais de linguistique française*, Nathan, Paris.
Wilmet, M. (1986), *La détermination nominale*, Presses Universitaires de France, Paris.

BDD-A31665 © 2020 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 13:00:42 UTC)